

Jules César : La mort d'un Conquérant - 1/1

Tandis qu'il immolait une victime (en qualité de grand pontife, sacerdoce qu'il cumulait avec ses autres charges), l'haruspice (1) Spurinna l'avertit de prendre garde à un danger qui ne s'étendait pas au delà des ides de mars (c'est à dire du 15 mars).

La veille de ces mêmes ides, des oiseaux de différentes espèces sortis d'un bois voisin poursuivirent un roitelet. Celui-ci se posa avec un rameau de laurier sur la curie de pompée (nouvelle curie construite par pompée). Les oiseaux de proie le mirent en pièces. La nuit qui précéda la journée du meurtre, il lui sembla pendant son sommeil, tantôt qu'il volait au dessus des nuages, tantôt qu'il serrait la main de jupiter. Sa femme, Capurnie rêva que la cime de la maison s'écroulait (2) et que son mari était perçé de coups dans son giron. Les portes de sa chambre s'ouvrirent tout à coup d'elles-mêmes !

Ces présages, joints au mauvais état de sa santé, le firent longtemps hésiter s'il ne demeurerait pas chez lui et ne différerait pas les mesures qu'il avait proposé au sénat. Mais comme décimus brutus (un parent de Marcus Brutus) l'exhortait à ne pas manquer de paroles aux sénateurs qui étaient assemblés en nombre et l'attendaient depuis longtemps déjà. Il sorti enfin vers cinq heures (3). Quelqu'un lui tendit à son passage un billet qui lui dénonçait un complot. Il le mêla aux autres papiers qu'il tenait à la main gauche comme pour le lire bientôt. Puis après immolé plusieurs victimes sans obtenir de présages favorables, il rentra dans la curie, au mépris de la religion, se moquant de Spurinna et le traitant de menteur puisque selon lui les ides de mars étaient arrivées sans aucun accident notable pour lui. C'est ainsi qu'il aura cette réponse de spurinna : "les ides de mars sont belles et bien arrivées et ne sont pas encore passée !".

Lorsqu'il fût assis, les conjurés, sous couleurs de lui rendre leurs devoirs l'entourèrent. Cimber tullius qui était chargé du premier rôle s'approcha pour lui demander le rappel de son frère exilé. Sur le refus de César qui demandait que cette affaire soit remise à un autre moment, Cimber saisit sa toge aux deux épaules. Jules César protesta contre cet acte. Alors l'un des deux cassius le blessa par derrière au niveau du cou. César riposta et blessa son agresseur au bras avec son poignçon. Pris au piège, César voulut s'échapper. Une autre blessure l'arrêta net.

Mais lorsqu'il vit des poignards levés de tous les cotés sur lui, il enveloppa sa tête de sa toge. De la main gauche il en abaissa les plis. Il sera transpercé vingt trois fois. Il poussera un gémissement strident dès le premier coup reçu. Il eut tout de même le temps de dire : "toi aussi mon fils ?" à l'adresse de Marcus brutus (4). Ses assassins prirent la fuite le laissant dans une mare de sang. Trois de ses esclaves qui assistaient impuissants à la scène le mirent sur une litière (ou civière) d'où l'un de ses bras pendait. Ils le portèrent chez lui. Son médecin personnel Antistius après l'avoir examiné constatera que la 2ème blessure était celle qui avait eu raison de lui. C'est ainsi que mourut celui qui mettra sous son joug la berbérie.

(1) = prêtre qui tire les présages des entrailles de ses victimes. (2) = le sénat avait fait placé, par un décret, au faite de la maison de Jules César, un pinacle ornemental qui l'adistinguaient des autres maisons. (3) = 11h00. Le jour latin commençait au lever du soleil. (4) = son ancien lieutenant en Gaule et son fils adoptif qu'il ne faut pas confondre avec Décimus Brutus nommé plus haut.